

OVERSEAS CONTACT

02 509 90 99 overseas@onss.fgov.be www.overseassocialsecurity.be

## **ADRESSE**

Place Victor Horta 11 1060 Bruxelles

## NUMÉRO DE COMPTE

IBAN : BE56 6790 0735 1788 BIC : PCHQBEBB

## DEMANDE DE PENSION DE SURVIE ET D'ALLOCATIONS D'ORPHELINS

(à renvoyer sous pli recommandé ou par émail)

Α.					
	Nom de l'assuré(e) (en lettres majuscules)	:			
	Prénoms:				
	Nationalité :				
	Lieu et date de naissance :		Le:/		
	Lieu et date du décès :		Le://		
	Numéro d'inscription au registre national	:	· ——		
В.					
	Nom du conjoint survivant (en lettres maju	uscules) :			
	Prénoms :				
	Nationalité :				
	Etes-vous affilié(e) à l'OSSOM?				
	○ Non ○ Oui : numéro de matricule	e:			
	Lieu et date de naissance :		Le:/		
	eu et date du mariage :Le :/				
	luméro d'inscription au registre national :				
	Adresse de <b>contact postal</b> :				
	·				
	Adresse e-mail :				
	N° téléphone :	N	ombre de personnes à charge :		
C.					
٠.	Renseignements relatifs aux <b>ORPHELINS</b> pour lesquels l'allocation est sollicitée.				
	<ul> <li>a) de moins de 18 ans ;</li> <li>b) de 18 à 25 ans lorsqu'ils poursuivent leurs études dans un établissement d'enseignement de plein exercice ou lorsqu'ils sont liés par un contrat d'apprentissage agréé par le Ministère des Affaires Economiques ;</li> <li>c) sans limite d'âge si l'enfant se révèle totalement incapable d'exercer une profession quelconque en raison de son état physique ou mental.</li> </ul>				
	Nom et prénoms des enfants	Date de naissance	Nom et prénoms des enfants	Date de naissance	
		//		//	
		//		//	

## Je sollicite le paiement :

- de la pension de survie qui me revient
- et des allocations d'orphelin en faveur des enfants prénommés



**OVERSEAS CONTACT** 

02 509 90 99 overseas@onss.fgov.be www.overseassocialsecurity.be **ADRESSE** 

Place Victor Horta 11 1060 Bruxelles NUMÉRO DE COMPTE

IBAN : BE56 6790 0735 1788 BIC : PCHQBEBB

<ul> <li>☐ un extrait d'acte de naissance de mon conjoint;</li> <li>☐ un extrait de l'acte de décès de mon conjoint;</li> <li>☐ un certificat de résidence fiscale (= certificat de r</li> <li>☐ un extrait d'acte de naissance pour les enfants e</li> <li>☐ un certificat de nationalité établi à leur nom;</li> <li>☐ si il s'agit d'enfants adoptés, les pièces officielles</li> </ul>	ésidence ou copie de la carte identité en cours de validité) ; en droit de bénéficier d'allocations d'orphelin ; s établissant l'adoption ; du contrat d'apprentissage pour les enfants âgés de plus de 18 ans
	Fait àle/
	Signature*